

Pour diffusion immédiate

La FEEP accueille avec enthousiasme la décision du ministre Blais de hausser les critères d'admission au baccalauréat en enseignement.

Montréal, 18 mars 2015 – La Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) appuie la volonté du ministre Blais de hausser les critères d'admission au baccalauréat en enseignement.

« Il s'agit là d'un excellent premier pas pour valoriser la profession enseignante et s'assurer que tous les élèves du Québec aient accès à des enseignants ayant le bagage nécessaire pour les amener à la réussite, » affirme M. Jean-Marc St-Jacques, président de la FEEP et directeur général du Collège Bourget.

La Fédération considère essentiel de rehausser les exigences en ce qui a trait à la maîtrise de la langue française des jeunes enseignants. « Une excellente maîtrise du français est essentielle non seulement pour les enseignants du primaire et les enseignants en français, mais aussi pour tous les membres de l'équipe-école, précise M. St-Jacques. Les écoles qui affichent les meilleurs résultats aux examens de français du ministère sont celles qui ont mis en place une politique voulant que la qualité de la langue soit évaluée dans toutes les matières. Cela exige une grande rigueur et une bonne maîtrise de la langue de la part de tout le personnel enseignant. »

La Fédération considère que la formation de base et le développement professionnel des enseignants représentent les éléments les plus importants pour assurer une éducation de qualité à tous les élèves du Québec et amener chaque enfant à développer son plein potentiel. « Les meilleurs enseignants le sont devenus parce qu'ils sont des travailleurs acharnés, des personnes rigoureuses et surtout, des personnes motivées à s'améliorer constamment. Voilà le genre de personnes que les universités doivent attirer dans leur faculté d'éducation, » conclut M. St-Jacques.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération des établissements d'enseignement privés est un organisme à but non lucratif qui regroupe 191 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.

-30-

Pour information :

Geneviève Beauvais

Directrice des communications

Téléphone : 514 381-8891, poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca